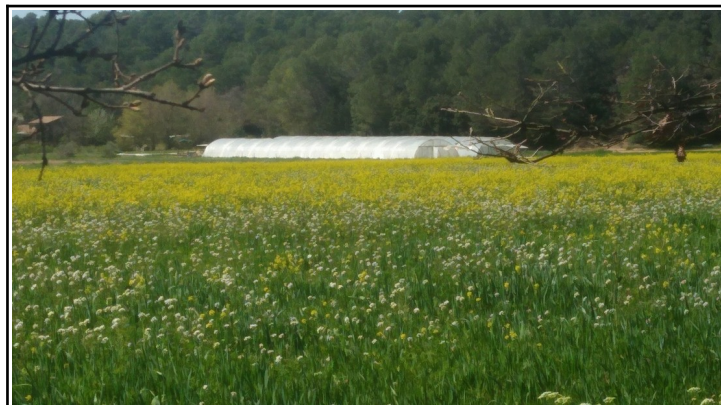


## APPEL À CANDIDATURE

### Recherche candidat-es pour reprendre Les Jardins du Jas, exploitation en maraîchage biologique à Sillans la Cascade (83).



## CONTEXTE

Les Jardins du Jas comptent 1,2 hectares de terre cultivée en maraîchage biologique depuis l'automne 2015 et est tout équipé pour la culture de légumes.

La parcelle est située au coeur de la ferme Le Jas du Vignal qui est spécialisée en polyculture-élevage de brebis laitières.

Ainsi Les Jardins du Jas et L'EARL Le jas du Vignal sont deux entreprises distinctes mais qui partagent des espaces et des moyens de production tels que des outils attelés, l'accès à un forage, un atelier de réparation mécanique, une salle de réunion, des bureaux, une chambre froide, accès au fumier de brebis pour le maraîchage...

Deux autres installations agricoles, une en élevage de chèvre et une autre en poules pondeuses ont démarré cette année sur la ferme et sur une ferme voisine, ce qui fait en tout 4 exploitations agricoles sur un même village et qui partagent déjà un cahier d'entraide et quelques circuits de commercialisation.

Ce qui est particulier à cette exploitation maraîchère est qu'elle est située au sein d'une ferme d'élevage mais aussi d'un lieu de vie pour plusieurs personnes (pas seulement des paysan-nes). Les maraîchères devront donc partager une partie de leur quotidien avec ces différentes personnes et auront régulièrement l'usage d'espaces collectifs. Ces espaces sont autogérés par les usagers, les maraîcher-es devront donc être dans un état d'esprit coopératif et consacrer du temps à la gestion de ces lieux.

Il est donc nécessaire de passer par une étape de test qui permettra la rencontre avec toutes ces personnes, et bien entendu la bonne entente du groupe sera une condition nécessaire pour prolonger ce test vers une installation définitive.

Nous cherchons un-e candidat-es ou un binôme qui a de l'expérience en maraîchage et qui souhaite s'installer durablement sur cette ferme. Dans un premier temps, nous proposons un espace test qui peut durer de 1 à 3 ans afin que conjointement, les maraîchers, les paysans et habitants du lieu confirment ou non l'envie d'une installation définitive sur la ferme.

Le test sera porté par le dispositif Terreau Paysans, donc encadré par l'ADEAR 83.

À l'issue de cet essai, s'il est concluant, il sera signé un fermage agricole avec les propriétaires. Il sera possible dans un second temps et si c'est nécessaire pour la viabilité économique d'augmenter la surface jusqu'à 1ha supplémentaire.

L'outil de travail existant sera à acheter à l'exploitante sortante par le ou les candidats dès la première année (voir détail sur tableau ci-dessous).

La maraîchère actuelle a démarré cette activité maraîchère en 2015, l'outil de travail a été financé progressivement durant ces 5 années. La raison principale de ce départ est la surcharge de travail que demande le maraîchage diversifié pour une seule personne exploitante. En effet, dans un souci de vivabilité cette exploitation est idéale pour un couple ou un binôme.

## PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE TRAVAIL



### **PARCELLE ET TUNNELS (le champ est entouré d'une clôture électrique)**

Surface de tunnel froid : 2\*480m<sup>2</sup> (tunnels équipés de porte et d'écarteurs de bâches)

Surface plein champ : environ 8000m<sup>2</sup>

Surface plein champ « verger-maraîcher » : environ 2000m<sup>2</sup>

Type de sol : sablo argileux (le terrain est quasiment plat)

Amendement : entre 20 et 30T de fumier ovin bio + engrais vert réguliers+ apport d'engrais organique localisé.

Pépinière : une serre de 40m<sup>2</sup>

### **EAU**

Accès à l'eau : bassin de rétention situé en bas de la parcelle, contient environ 700m<sup>3</sup>. Alimenté par eaux de pluie et forage de la ferme.

Système d'irrigation : réseau enterrée qui alimente toute la parcelle. Réseaux secondaire en goutte à goutte et aspersion (+aspersion pendulaire sous les tunnels)

Pompage : pompe de surface électrique. Une pompe Jet 132M et une 251M neuve, jamais utilisée.

### **ABRIS**

Abris de stockage 1 : tunnel 80m<sup>2</sup> isolé pour stockage matériel de récolte, petit outillage, stockage de légume

Abris de stockage 2 : tunnel 60m<sup>2</sup> non isolé, pour stocké petit matériel, tracteur...

### **ÉQUIPEMENTS**

Tracteur SOMECA 450NV (45CV, 2 roues motrices)

### **OUTILS ATTELÉS**

Rotavator

Griffon

Sous soleuse mono dents (+possibilité de montée dessus un épandeur d'engrais)

Charrue vigneronne

Épandeur à fumier

Récolteuse à pommes de terre

### **PETIT MATÉRIEL**

Pulvérisateur à dos électrique

Pulvérisateur à dos manuel

Pulvérisateur thermique sur chariot

Houe maraîchère avec différents outils

Semoir manuel Terradonis mono rang

Caisson isolé pour stockage légumes  
 Accès caisson frigo (en commun avec la ferme de brebis laitière)  
 Accès à un atelier mécanique tout équipé (espace collectif sur la ferme)  
 Accès à un bureau d'environ 10m<sup>2</sup> équipée de téléphone fixe et internet (participation au frais)  
 Accès à du matériel de débroussaillage et tronçonnage mis en commun sur la ferme  
 Divers outils de jardin  
 Matériel de pépinière  
 Matériel de récolte et de vente  
 Stock (semences, gaines, voiles, toile paillage...)

### **COMMERCIALISATION ACTUELLE**

Dans un rayon de 30km maximum, vente à des magasins, des restaurants, des cantines scolaires, via un site de ventes en ligne qui regroupe plusieurs producteur-rices locaux, et durant 6 mois un marché hebdomadaire au village de Sillans La cascade. Ventes 10 mois sur 12.

Les candidat-es pourront s'ils le souhaitent préserver ces circuits de commercialisation.

## **COÛT DE L'OUTIL DE TRAVAIL EN HT\***

MATÉRIEL IMMOBILISÉ (tunnels, tracteurs+2 outils, irrigation)	15 300€
PETIT MATÉRIEL	2600€
STOCK	2100€
MISE EN PLACE DE L'OUTIL DE TRAVAIL ET DE LA COMMERCIALISATION	5000€
<b>TOTAL</b>	<b>25 000€</b>

\*Un tableau plus précis sera remis aux candidats, le tableau ci dessus est une synthèse

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Produire sous le label Agriculture Biologique
- Avoir un diplôme agricole et/ou au moins 1 ans d'expérience professionnelle
- Maintenir les dynamiques collectives avec les paysan-es voisins qui ont été mise en place ces dernières années
- Être dans l'échange et le partage avec les personnes qui travaillent et qui vivent sur la ferme
- Respecter les espaces collectifs

## **COMMENT POSTULER ?**

1. Envoyer une lettre de manifestation d'intérêt :

- Par courriel à [lesjardinsdujas@hotmail.com](mailto:lesjardinsdujas@hotmail.com)

- Par courrier à Les Jardins du Jas, Le Jas du Vignal, 83 690 Sillans la Cascade.

2. Venez visiter la ferme, l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur le projet

Une date vous sera proposée dans les semaines suivant votre prise de contact.

Attention, cette visite est obligatoire pour le dépôt de votre candidature.

3. Retourner le dossier de candidature final (description du projet, budget prévisionnel...)

4. La sélection des candidat-es aura lieu à la suite de votre dépôt de candidature

5. L'intégration à l'espace-test se fera rapidement par la suite, l'objectif est d'être prêt pour le printemps 2021.

*Pour toutes informations concernant cette offre vous pouvez joindre Solène Chédemail au 06 31 05 12 25*